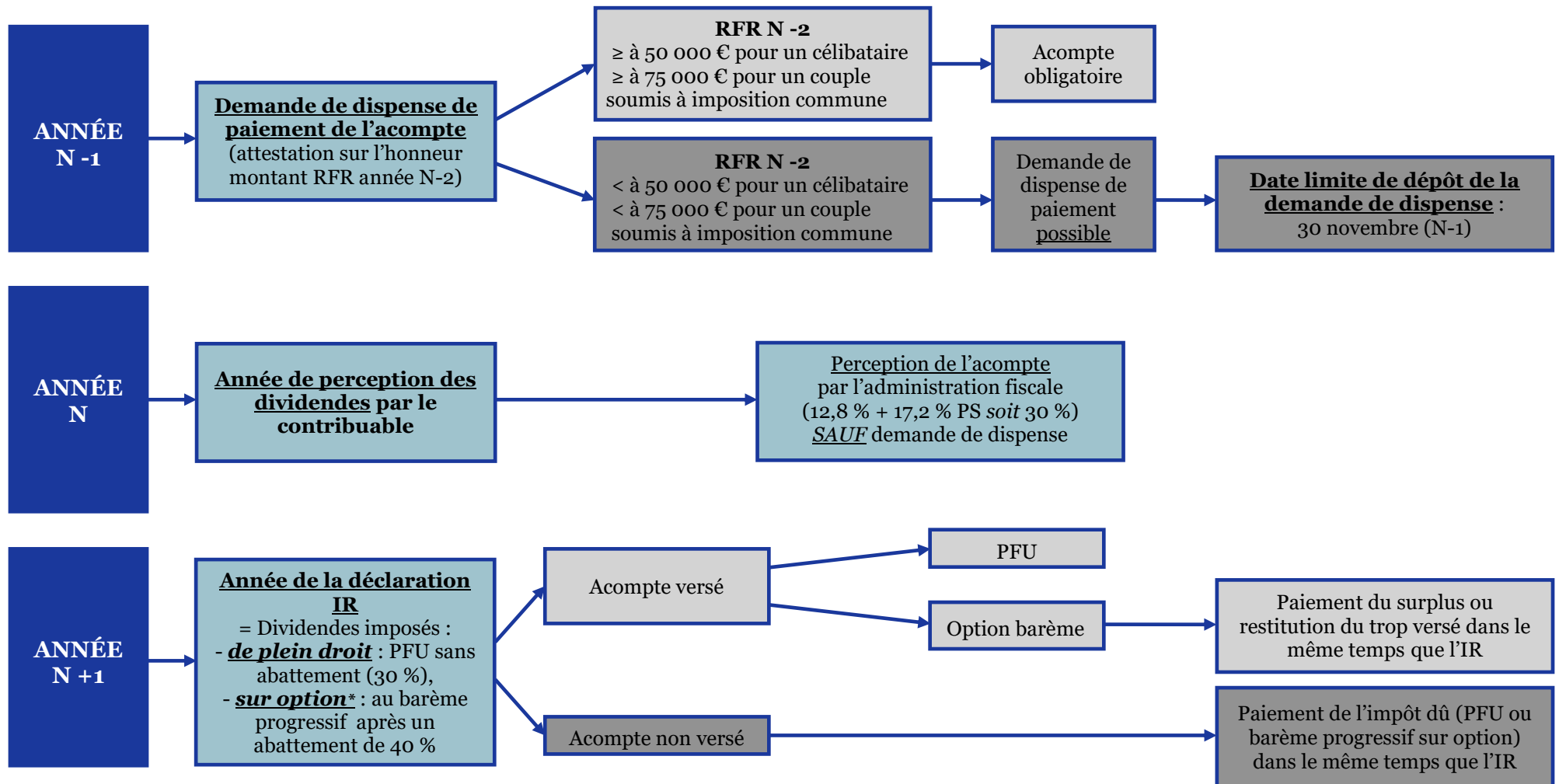


Imposition des dividendes perçus à partir de 2018



* Attention : cette option est globale pour une même année et pour l'ensemble des revenus relevant du champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU ou Flat tax).